

Compte rendu de la réunion du 11 décembre 2018

Présents : Jacques ROUGET - Jean-Paul MARTINET - Anne-Marie BOURDILLAT - Bernard BOURDILLAT - Pascal HUGUENOT - Philippe CHUDZIAK - Christian DESBOIS - Yann LONJARET - Luc CHAUDRON

Absents excusés : Martine THEVENARD - Jacques GILLES - Eric VERET

➤ **Compte rendu des Assemblées Générales des clubs auxquelles le Codep a été représenté.**

Le Codep fait le maximum pour qu'un représentant soit présent chaque fois qu'il a reçu une invitation.

Nom du Club	Date de l'AG	Membres du Codep présents
ASC Varois & Chaignot	10/11/2018	Martine Thévenard Luc Chaudron Jacques Rouget
ASC St-Apo	10/11/2018	Eric Veret - Luc Chaudron Jacques Rouget
Chantalistes Sport Culture	17/11/2018	Yann Lonjaret
Union Cyclo de Chenôve	17/11/2018	Yann Lonjaret
ASC Chevigny-St-Sauveur	17/11/2018	Jacques Rouget
Cyclo St-Usage	24/11/2018	Jacques Gilles
Cyclos Randonneurs Montbardois	25/11/2018	Jacques Rouget
Les Pierres qui roulent (Comblanchien)	30/11/2018	Bernard Bourdillat
AS Quetigny	30/11/2018	Eric Veret
Les Cyclos du Pays d'Arnay	02/12/2018	Jean-Paul Martinet
ASPTT	02/12/2018	Eric Veret
USC Venarey-les-Laumes	08/12/2018	Pascal Huguenot
Cyclos Randonneurs Dijonnais	08/12/2018	Jacques Rouget Bernard et A. Marie Bourdillat
Vélo Club Semurois	09/12/2018	Jacques Rouget
Beaune Cyclos	14/12/2018	Jacques Rouget
Prévisions janvier 2019		
Vélo Club Seurois	12/01/2019	Jacques Rouget
Cyclo Club Ste Marie la Blanche	12/01/2019	Jacques Rouget
VCPA Pouilly-en-Auxois	12/01/2019	Christian Desbois - Eric Veret ?
Ass. Cyclotourisme Selongey	20/01/2019	Philippe Chudziak - J. Rouget

➤ Préparation de l'Assemblée Générale 2018 à Montbard

L'Assemblée Générale du CODEP 21 se tiendra le samedi 2 février 2019 à l'ESAT de Montbard. La convocation sera transmise par mail aux clubs avant fin décembre. Plusieurs postes sont à pourvoir : 2 postes de censeur aux comptes sont à renouveler pour 4 ans, ainsi que 3 postes au sein du Comité Directeur du Codep dont au moins 1 réservé à 1 dame pour les 2 années 2019 et 2020. Des fiches de candidature seront jointes à la convocation.

➤ Commissions

En prévision de l'Assemblée Générale, chaque commission rappelle ses missions et ses actions :

- **Formation** :

Pour mémoire, depuis 2008 le CODEP organise chaque année une formation "animateurs-club" sur 2 journées complètes. A l'issue de la formation, le futur animateur maîtrisera les règles et les pratiques fédérales, aura amélioré ses connaissances en orientation et en mécanique et sera à même de favoriser les échanges au sein de son club, d'accompagner et de conseiller les licenciés actuels et futurs. Une centaine de licenciés de Côte-d'Or a reçu la qualification "d'animateur" depuis 2008.

La dernière session de formation "animateur" a eu lieu les 20 et 27 octobre 2018. Le compte rendu sera présenté lors de l'AG à Montbard.

Les formations "initiateur" et "moniteur" sont également proposées et organisées par le COREG.

Initiateur : 12 et 13 janvier – 26-27 janvier 2019

Moniteur : du 18 au 23 février 2019

Une formation destinée aux dirigeants de clubs est également envisagée.

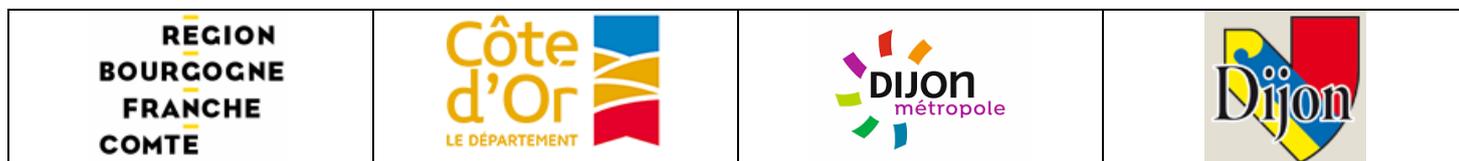
- **Féminines** :

La Commission Féminine est en charge de l'organisation de voyages itinérants à la portée de chacune, une fois par an sur une durée de 3 jours, avec assistance. Par ailleurs, à l'initiative de la FFCT une fois tous les 4 ans, un rassemblement national des féminines a lieu dans une ville de France (en 2012, Paris – en 2016, Strasbourg – en 2020, Toulouse). La Commission Féminine du CODEP 21 organise ces voyages pour toutes les licenciées de la Côte d'Or qui le souhaitent.

Le Voyage Itinérant Féminin 2019 est prévu les 30-31 août et 1er septembre 2019. La destination suggérée est le Morvan (à valider).

En ce qui concerne le Voyage Itinérant "Toutes à Toulouse" en septembre 2020, il est prévu que chaque CODEP se charge de l'organisation dans son département. Des subventions seront attribuées par la Fédé et par le COREG, pour les participantes effectuant au moins 3 jours de vélo.

Dans l'immédiat, la commission Féminine du Codep souhaite recenser les candidatures des dames qui pensent effectuer la totalité du voyage à vélo depuis Dijon, et de celles qui veulent n'effectuer que les 3 derniers jours.



- **Jeunes :**

Dans le cadre de son partenariat avec le Conseil Départemental de la Côte d'Or, le Codep 21 assure quelques animations pour les enfants de la "Maison de l'Enfance" à Ahuy et de la "Maison d'Enfants" à Saint-Seine-l'Abbaye. Le but de ces interventions est d'apprendre à faire du vélo aux enfants, mais aussi de les amener à se perfectionner pour mieux maîtriser leur machine. A partir d'exercices ludiques, l'objectif est de faire en sorte que les jeunes deviennent autonomes à vélo et puissent rouler en toute sécurité hors de leurs établissements.

Pas de critérium départemental organisé en 2018, faute de participants. La question reste ouverte pour 2019.

- **Sécurité :**

La sécurité est une priorité de notre Fédération. La mission de la Commission Sécurité est de coordonner l'action des délégués-sécurité des clubs, de collecter les informations de l'élite fédérale et de les faire passer aux différents clubs via les délégués sécurité. Tous les 2 ans, le responsable Sécurité du Codep organise une journée relative à notre sécurité à vélo.

A l'occasion des ré-affiliations des clubs, il est souhaitable que chaque club désigne son délégué-sécurité.

- **Séjour :**

Cette commission organise des séjours nationaux qui paraissent dans le catalogue "Voyages et Séjours" de la Fédération. Elle est actuellement présidée par Pascal Huguenot. Pour 2018, un séjour d'une semaine à Domme (Dordogne-Périgord) a remporté un vif succès avec 60 participants venus de toute la France. En 2019, le séjour aura lieu à Vogüe en Ardèche (séjour déjà complet avec plus de 50 personnes inscrites).

- **Sports adaptés**

Pratiquer le cyclotourisme malgré un handicap relève parfois d'un pari à tenir.

Heureusement, il existe des aides :

- Humaines avec les clubs qui accueillent (Tandem Club Dijonnais, ...) pour la Côte d'Or
- Matérielles avec les vélos adaptés (tricycles, vélos couchés, ...) sans oublier les tandems où le pilote prête ses yeux à un mal-voyant (Semur-en-Auxois, Chevigny-St-Sauveur, ...).
- Faire oublier le handicap pour mieux s'intégrer dans un groupe (sorties)

Objectif de la Fédération Française de Cyclotourisme :

- Montrer que quel que soit le handicap, le cyclotourisme reste accessible à toutes et tous.
- Accueillir dans les clubs les personnes en situation de handicap.
- Notre Fédération a d'ailleurs prévu à partir de 2019 une aide financière directe pour les clubs accueillant des personnes à mobilité réduite.



- **VTT :**

L'activité VTT se développe en France depuis une trentaine d'années. Certains clubs de Côte d'Or possèdent maintenant une activité VTT importante et il est souhaitable que cette discipline se développe car la nouvelle génération de cyclistes montre une préférence pour ce type de pratique. La Commission VTT travaille en relation avec le Conseil Départemental, la FFC, Côte d'Or Tourisme, le Siplasud, la Covati, le Val-de-Saône, le secteur de Gevrey-Chambertin, pour vérifier les circuits existants et élaborer des nouveaux circuits à inscrire au PDESI (Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires) et PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et Randonnées) et ainsi contribuer à la promotion du VTT et du tourisme en Côte-d'Or.

Plusieurs réunions ont eu lieu au Conseil Départemental, pour le bilan annuel des actions menées et la définition des objectifs 2019. Certaines portaient exclusivement sur la maintenance et le développement des circuits VTT inscrits au PDESI, ceux devant l'être dans un futur proche et ceux étant au stade de projet pour l'instant. En 2018, dans ce domaine, le Codep 21 FFCT a atteint l'ensemble des objectifs pour lesquels il s'était engagé.

Les projets de circuits VTT sont assez nombreux et sur le terrain, une équipe de baliseurs formée en 2017 œuvre régulièrement pour les audits, les reconnaissances, l'entretien et le balisage, le tout avec sérieux et dans la bonne humeur.

Une première reconnaissance de circuits VTT dans le secteur d'Is-sur-Tille a été effectuée le 8 novembre en présence de 4 participants FFCT. Ce projet de 2 nouveaux sentiers labellisés doit aboutir prochainement en 2019.

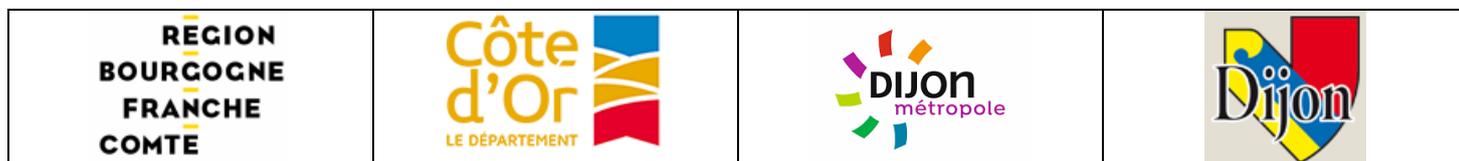
Une réunion a eu lieu à Châtillon-sur-Seine le 7 décembre avec les représentants de la Com-com de Châtillon, de la FFC et compte tenu de l'inscription des circuits dans le futur Parc National des Forêts de Champagne et Bourgogne, des représentants FFCT de Haute-Marne étaient également présents.

2 personnes de la FFCT ont été formées à l'outil informatisé du cadastre de la Côte-d'Or. La FFC et la FFRP (Randonnée Pédestre) étaient présentes également. Chaque participant a reçu un identifiant et un mot de passe strictement personnel et s'est engagé, devant le Conseil Départemental à respecter l'éthique concernant l'usage de cet outil. Le but est d'avoir une meilleure autonomie et d'accélérer la mise en place de nouveaux parcours VTT de par la connaissance du domaine public et des parcelles privées, qui sont à éviter au maximum.

- **Sport-Santé :**

- Une journée cyclo-santé a été programmée par notre médecin Yann Lonjaret pour une **Formation sur les risques et les avantages liés à la pratique du cyclotourisme**. Outre les questions posées par les participants, le programme est le suivant :
 - Préparation d'un objectif sportif (flèche Vélocio, voyage itinérant, cyclo-montagnarde, Paris-Brest-Paris ...)
 - Physiologie et entraînement - Utilisation du cardio-fréquencemètre
 - Organisation de la saison cyclotouriste
 - Gestion du poids - Alimentation et hydratation
 - Les maux du cycliste - Gestion du sommeil et récupération

50 personnes se sont inscrites à cette formation du 15 décembre 2018 (au CRISD).



Siège Social : Maison des Associations -Boîte U6 – 2 Rue des Corroyeurs 21000 Dijon

- **Formation aux premiers secours "PSC1"** : c'est le souhait du Codep depuis une dizaine d'années de faire en sorte qu'un maximum de licenciés soit formé aux premiers secours PSC1. Pour favoriser ces formations, le Codep participe financièrement aux frais d'inscription en complément de l'aide du CDOS, laissant à la charge du licencié (ou de son club) la somme de 15€ seulement. Les dates de formation sont communiquées régulièrement par le Comité Olympique CDOS 21 et par la Protection Civile de Côte-d'Or ADPC 21. Tout licencié intéressé doit s'adresser au secrétariat du Codep qui procédera à son inscription (ne pas passer directement ni par le CDOS, ni par la Protection Civile).

- **Gravel :**

Cette commission a été créée récemment au sein du Codep. Le vélo "gravel" (qui signifie "gravier" en français) pourrait se définir comme un vélo polyvalent qui vient s'intercaler intelligemment entre le VTT et le vélo de route.... Il se pratique sur des parcours très variés comme les routes forestières, les chemins de campagne, sans toutefois refuser quelques portions de bitume. Il remporte un vif succès en raison de sa pratique familiale et conviviale.

Yann Lonjaret, en charge de cette nouvelle commission, organise déjà régulièrement des sorties "gravel". N'hésitez pas à le contacter si vous êtes intéressés et pour plus de précisions.

- **Statistiques :**

Cette commission établit des statistiques relatives à l'activité des clubs et à leurs manifestations inscrites au calendrier départemental : brevets et randonnées de cyclotourisme route, VTT et éventuellement randonnée pédestre. Ces statistiques permettent d'établir notre challenge Côte-d'Or mis en place depuis plus de 20 ans et de décerner différentes récompenses à l'occasion de nos AG annuelles (clubs, féminines, jeunes...). Cette remise de récompenses ne concerne que les manifestations de Côte-d'Or, elle n'a rien à voir avec le Challenge de France.

Prochaine réunion : vendredi 18 janvier 2019 à 18h (Maison des Associations).

Jean-Paul MARTINET
Secrétaire

Jacques ROUGET
Président



Siège Social : Maison des Associations -Boîte U6 – 2 Rue des Corroyeurs 21000 Dijon